



Rififi autour du géoparc de Jbel Bani

Rififi autour du géoparc de Jbel Bani Alors que le Conseil provincial de Tata a procédé à la création de la Fondation provinciale du Bani Geopark, lors de sa dernière session, l'association marocaine de développement du même site se déclare spoliée. La dernière session, du Conseil provincial de Tata, tenue, il y a plus de deux semaines, a tourné au vinaigre avec le déclenchement d'une querelle autour de la gestion du Géoparc de Jbel Bani, dont les initiateurs ont déjà déposé la demande de labellisation auprès des services de l'UNESCO, suite à la reconnaissance du géoparc de M'Goun de la région de Tadla Azilal. Et c'est la résolution, approuvée par les membres du Conseil provincial et qui consiste en la création d'une fondation provinciale, chargée de la gestion administrative, financière et scientifique du géoparc, qui s'est attiré les critiques de l'association marocaine de développement du géoparc du Jbel Bani (AMDGJB). Créée depuis l'année 2014, cette entité, qui accuse ses détracteurs de s'accaparer un projet associatif, a été déjà inscrite au registre national des associations et elle est selon sa présidence, la seule porteuse désignée du projet du géoparc du Jbel Bani qui couvre 26.000 km³. Cependant, c'est le pouvoir public qui est couramment responsable de la gestion et de la promotion de ce genre de site. Mais toujours est-il que l'association marocaine de développement du géoparc, dont le siège se trouve à Tata, se déclare spoliée et déclare s'être opposée en temps utile auprès de la province de Tata et son Conseil provincial, pour tentatives d'usurpation de ce projet à l'issue de l'approbation de la création



la Fondation provinciale du Bani Geoparc-Tata. Mais du côté du Conseil provincial de Tata, qui a érigé le tourisme parmi ses priorités, l'objectif est de mettre en place une structure organique et structurée avec une large représentativité afin de piloter ce projet en coordination avec toutes les composantes. Par ailleurs, la nouvelle entité qui intégrera selon le Conseil provincial, des élus ainsi que le tissu associatif, universités et institutions publiques se chargera aussi de la demande de labellisation auprès de l'UNESCO et des partenariats. Sur ce dernier point, le Conseil provincial a approuvé également la signature de plusieurs conventions avec six universités et facultés marocaines et d'autres administrations, telle que le Haut-commissariat aux Eaux et forêts ainsi que la délégation provinciale du tourisme de Tata dans le cadre de cette nouvelle création de la fondation du parc du Jbel Bani qui couvre trois territoires. Conseil provincial de Tata Géoparc Jbel Bani, géoparc de M'Goun Géoparc Jbel Bani, UNESCO Géoparc Jbel Bani, facultés marocaines Géoparc Jbel Bani, délégation provinciale du tourisme de Tata Géoparc Jbel Bani? Source web par : leseco